



Liberté • Egalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD – PAS-DE-CALAIS

Bilan des Emissions de Gaz à effet de Serre®

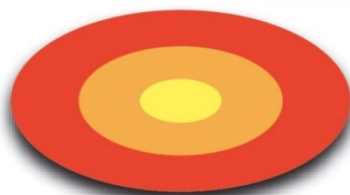
Direction Régionale
de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
du
Nord – Pas-de-Calais

Année de référence 2012

2 sites

35, rue Boucher de Perthes
59044 LILLE

95, boulevard Carnot, 2^{ème} étage
59000 LILLE



BILAN CARBONE®
Utilisateur 2013

Utilisation du tableur Bilan carbone® d'une Entreprise industrielle ou tertiaire
Utilisation du tableur Bilan carbone® Version 7

Sommaire

Cadre général	2
1. Présentation de la structure.....	3
- 1 1 Activités.....	3
- 1 2 Méthodes employées.....	3
- 1 3 Périmètre étudié.....	4
2. Résultats.....	4
3. Plan d'action de réduction des GES.....	7
- 3 1 Energie.....	7
- 3 2 Intrants et fret.....	8
- 3 3 Déplacements.....	8
- 3 4 Déchets.....	8
- 3 5 Immobilisation.....	8

Cadre général

Conformément à l'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, tous les services de l'Etat sont tenus de réaliser, tous les trois ans un bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) ainsi qu'une synthèse des actions envisagées afin de réduire leurs émissions.

Cette réglementation s'applique à l'ensemble du territoire et implique les services centraux et déconcentrés. Le BEGES est un outil qui permet de calculer les émissions de gaz à effet de serre des différents postes émetteurs d'un site tels que la consommation énergétique, les déplacements, ...

Contrairement à une valeur monétaire, l'indicateur CO2 est un indicateur constant qui décrit les activités réelles d'un site. Il permet de cibler les postes les plus émetteurs et de constater les efforts réalisés au cours du temps.

L'ambition est ensuite de définir des actions ayant pour finalité de réduire les émissions. Il s'agit de répondre à l'objectif national fixé dans la loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique (loi POPE) du 13 juillet 2005 de diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. Cette intention a été réaffirmée dans la loi Grenelle I.

Par ailleurs, la France s'est engagée sur des objectifs climatiques visant d'ici **2020** à :

- porter à **20 %** la part des renouvelables dans les énergies consommées ;
- améliorer de **20 %** l'efficacité énergétique ;
- réduire de **20 %** les émissions de GES par rapport à 1990.

Les actions à mettre en œuvre s'inscrivent dans une démarche de développement durable à court et moyen terme. Elles viseront à limiter l'impact des activités de l'ensemble des sites sur le réchauffement climatique et à maîtriser la dépendance des services à l'utilisation des matières fossiles.

1. Présentation de la structure

1. 1 Activités

Créée depuis le 1er janvier 2010, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale du Nord - Pas-de-Calais (DRJSCS NPdC) fédère au plan régional les différents services de l'Etat dont l'objectif commun est de renforcer le lien social dans la région.

Elle est dirigée par André BOUVET, Directeur Régional depuis le 1^{er} janvier 2010.

La DRJSCS intervient dans trois grands domaines :

Les politiques sociales : la prévention et la lutte contre les exclusions, la protection des populations vulnérables, le développement des territoires de la politique de la ville, la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité des chances, la formation et la certification dans le domaine des professions sociales et de santé non médicales, le développement de la vie associative, la formation et la reconnaissance des bénévoles et la promotion du volontariat.

Les politiques sportives : l'accès à la pratique sportive, le sport de haut niveau et le sport professionnel, la formation et la certification dans le domaine des activités physiques ou sportives, le développement maîtrisé des sports de nature, la promotion du sport comme facteur de santé, la protection de la santé des sportifs, la prévention et la lutte contre le dopage, le recensement et la programmation des équipements sportifs, la prévention des incivilités et la lutte contre la violence dans le sport.

Les politiques de jeunesse et d'éducation populaire : l'information des jeunes, le développement de leur autonomie, leur mobilité internationale, la qualité éducative des loisirs collectifs des enfants et des jeunes et la sécurité des usagers, notamment mineurs, la formation et la certification dans le domaine de l'animation, la promotion de l'éducation populaire aux différents âges de la vie, le développement du service civique.

Les services de la DRJSCS NPdC sont répartis sur 2 sites :

- 35 rue Boucher de Perthes, 59000 LILLE - 82 agents sur site (+ 39 Conseillers Techniques Sportifs nomades)
- 95 boulevard Carnot, 2^{ème} étage, 59000 LILLE - 33 agents sur site

Par ailleurs, la DRJSCS NPdC compte 5 Tribunaux des Affaires de Sécurité Sociale (TASS) et 1 Tribunal du Contentieux de l'Incapacité (TCI), structures qui ne sont pas comprises dans la présente étude. La Mission Nationale de Contrôle (MNC) – antenne de Lille – n'y est pas non plus incluse.

1. 2 Méthode employée

Les Bilans Carbone® de la DRJSCS NPdC sont réalisés en application du décret 2011-829 du 11 juillet 2011.

Ils comprennent :

- l'évaluation des rejets des gaz à effet de serre (G.E.S.) globaux
- des propositions d'actions destinées à les réduire

Lucie BRUNEEL, formée à la Méthode Bilan Carbone®, a été désignée coordonnateur pour la collecte des données, l'utilisation de l'outil Bilan Carbone® ainsi que la rédaction du présent document.

Deux Bilans Carbone® ont été réalisés du fait de la répartition sur deux sites de la DRJSCS NPdC. L'année de référence est 2012, à l'exception des déplacements domicile-travail des agents et des déplacements des visiteurs qui sont des données de 2013. Certaines données reposent sur l'utilisation de ratios ou de moyennes comme les déplacements, le fret ou encore le volume d'ordures ménagères.

1. 3 Périmètre étudié

Les Bilans Carbone® de la DRJSCS Nord-Pas-de-Calais comprennent les données suivantes :

- Consommation d'énergie et de fluide des bâtiments
- Achats de matières premières (papier, fournitures, matériel informatique et prestations de service)
- Fret (livraison de papier et fournitures de bureau)
- Déplacements des agents : Domicile-travail
Dans le cadre de leurs missions
- Déplacements des visiteurs
- Déchets papier et ordures ménagères
- Immobilisations (véhicules)

2. Résultats

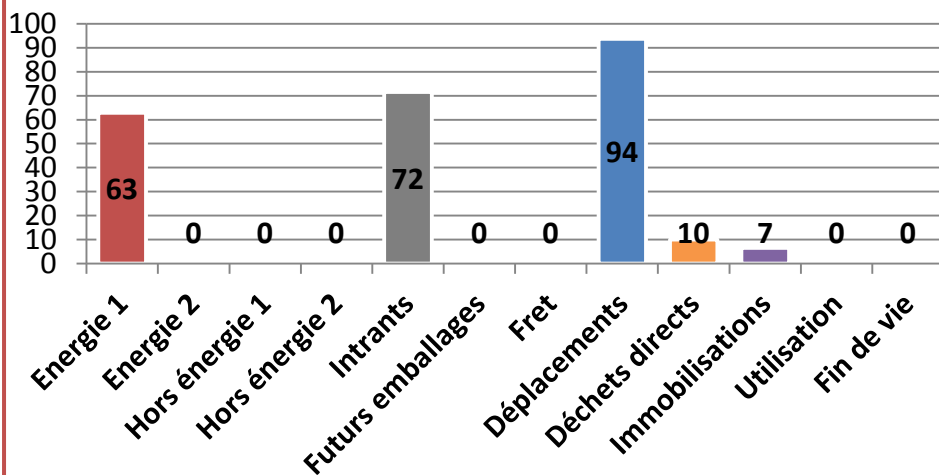
BEGES de la DRJSCS – site : 35 rue Boucher de Perthes, 59000 LILLE

Bilan GES

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Valeurs calculées					Emissions évitées de GES Total (t CO2e)
			Emissions de GES					
			CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 b (tonnes)	Incertitude (t CO2e)	
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	48,06	0,00	48,81	0,00	2,44	0,00
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	12,63	0,00	12,75	0,73	2,55	0,00
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	4	Emissions directes fugitives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)						
		Sous total	60,69	0,00	61,56	0,73	4,99	0,00
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0,00	0,00	5,37	0,00	0,91	0,00
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Sous total	0,00	0,00	5,37	0,00	0,91	0,00
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	8,96	0,12	12,05	-0,73	1,10	0,00
	9	Achats de produits ou services	0,00	0,00	71,53	0,00	34,77	0,00
	10	Immobilisations de biens	3,38	0,00	9,92	0,00	3,95	0,00
	11	Déchets	9,08	0,50	9,99	11,38	4,06	-0,74
	12	Transport de marchandise amont	0,00	0,00	0,13	0,00	0,01	0,00
	13	Déplacements professionnels	0,49	0,00	0,49	0,00	0,30	0,00
	14	Franchise amont	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	15	Actifs en leasing amont	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	16	Investissements						
	17	Transport des visiteurs et des clients	1,59	0,00	14,94	0,00	2,94	0,00
	18	Transport de marchandise aval	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	19	Utilisation des produits vendus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	20	Fin de vie des produits vendus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	21	Franchise aval	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	22	Leasing aval	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	23	Déplacements domicile travail	57,42	0,03	58,89	0,00	16,59	0,00
	24	Autres émissions indirectes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Sous total	80,92	0,65	177,95	10,65	63,72	-0,74

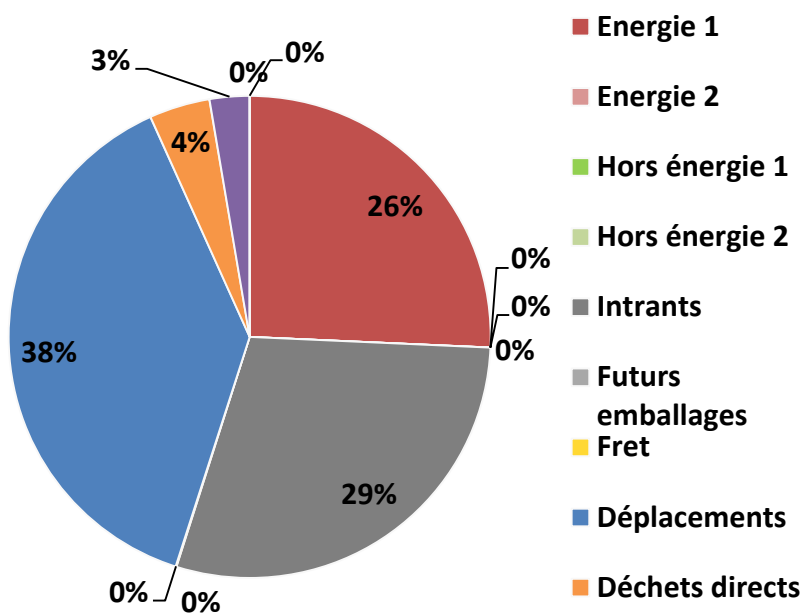
BILAN CARBONE®

Emissions de GES par catégorie, en tCO2



Bilan Carbone®

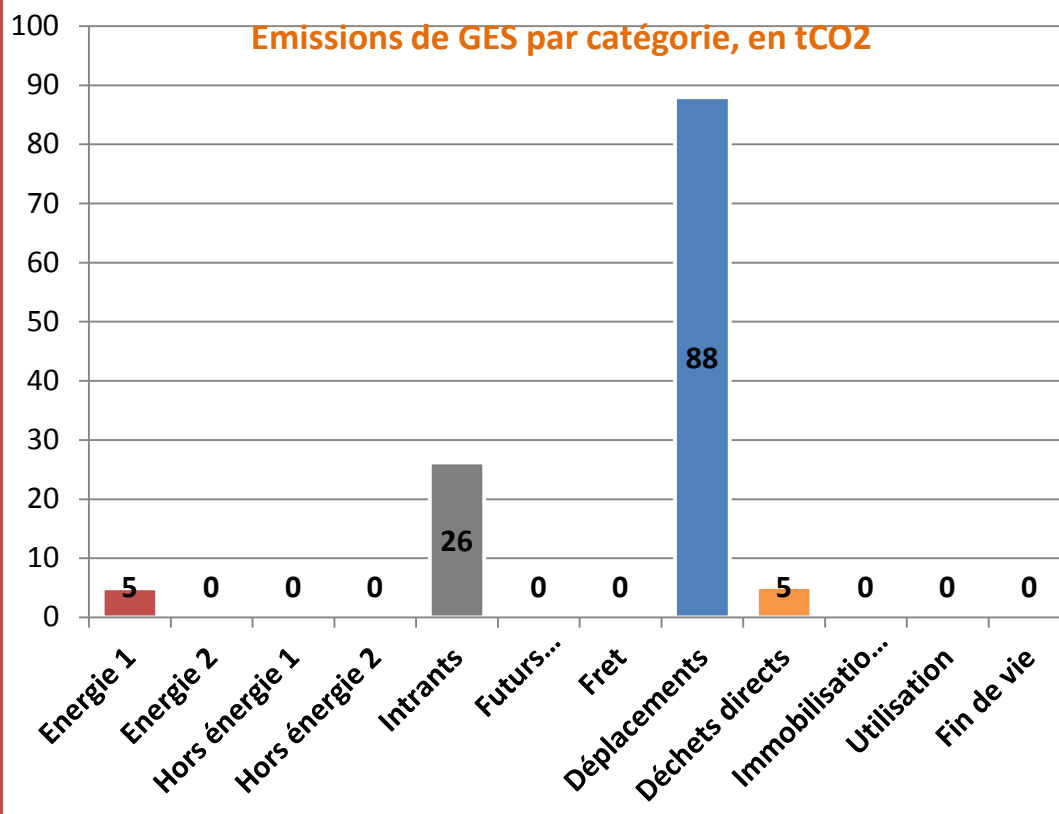
Emissions de GES par catégorie, en %

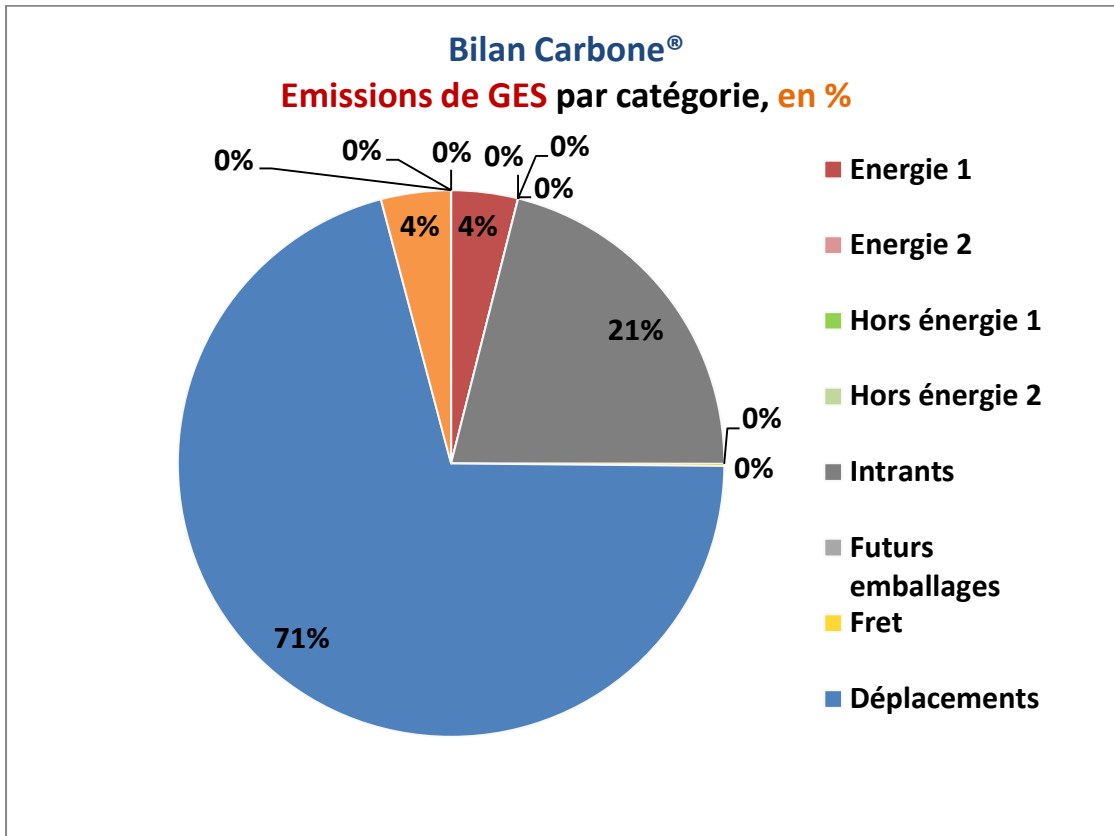


Bilan GES

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Valeurs calculées					Emissions évitées de GES Total (t CO2e)	
			Emissions de GES						
			CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 b (tonnes)	Incertitude (t CO2e)		
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	2,89	0,00	2,92	0,17	0,58	0,00	
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	4	Emissions directes fugitives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)							
		Sous total	2,89	0,00	2,92	0,17	0,58	0,00	
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0,00	0,00	4,90	0,00	0,83	0,00	
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Sous total	0,00	0,00	4,90	0,00	0,83	0,00	
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	0,66	0,00	0,74	-0,17	0,15	0,00	
	9	Achats de produits ou services	0,00	0,00	26,23	0,00	11,89	0,00	
	10	Immobilisations de biens	0,77	0,00	0,77	0,00	0,15	0,00	
	11	Déchets	4,68	0,26	5,15	5,85	2,09	-0,38	
	12	Transport de marchandise amont	0,00	0,00	0,15	0,00	0,02	0,00	
	13	Déplacements professionnels	0,13	0,00	0,13	0,00	0,08	0,00	
	14	Franchise amont	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	15	Actifs en leasing amont	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	16	Investissements							
	17	Transport des visiteurs et des clients	0,76	0,00	50,06	0,00	7,72	0,00	
	18	Transport de marchandise aval	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	19	Utilisation des produits vendus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	20	Fin de vie des produits vendus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	21	Franchise aval	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	22	Leasing aval	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	23	Déplacements domicile travail	32,54	0,02	33,35	0,00	7,77	0,00	
	24	Autres émissions indirectes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
			Sous total	39,54	0,28	116,58	5,69	29,87	-0,38

BILAN CARBONE®





3. Plan d'action de réduction des GES

3. 1 Energie

Deux postes d'émission de GES sont ciblés : le chauffage et l'éclairage.

Concernant le chauffage, des investissements ont été réalisés en vue d'éviter l'utilisation de chauffages d'appoint. Ainsi, les salles de réunion du site de Boucher de Perthes ont été équipées en nouveaux matériels de chauffage.

La DRJSCS NPdC sollicite des crédits en vue d'équiper le hall d'entrée et la cantine du site de Boucher de Perthes en matériel de chauffage adapté au titre de la programmation 2014.

Pour l'éclairage, la DRJSCS NPdC prévoit de sensibiliser ses agents via son intranet en 2014.

3. 2 Intrants et fret

La DRJSCS va rationaliser les commandes de papier et de fournitures de bureau en réalisant des commandes moins fréquentes. En parallèle, un suivi strict des consommations est mis en place.

La DRJSCS se fixe pour objectif de réduire d'un tiers sa consommation de papier. Pour y parvenir, elle met en œuvre un suivi strict des ramettes emportées et un paramétrage des copieurs en recto-verso automatique, doublé d'une sensibilisation des agents via l'intranet. Si la DRJSCS NPdC atteint cet objectif, 2,72 t CO2e seront économisées.

La DRJSCS va en outre rationaliser ses consommations de cartouches d'encre en paramétrant les imprimantes réseau en noir automatique, en sensibilisant ses agents et en réduisant son parc d'imprimantes individuelles. L'objectif est de passer de 36 imprimantes individuelles à 13.

3. 3 Déplacements

La DRJSCS organise régulièrement des formations à l'éco-conduite. En 2012, une formation à la sécurité routière et à l'éco conduite a ainsi été initiée. Il sera possible d'envisager une autre formation de ce type en 2014.

Concernant les déplacements professionnels, la DRJSCS NPdC a réduit son parc de véhicules de service, ce qui, dans les faits, tend à inciter les agents à utiliser davantage les transports en commun et à développer le covoiturage. Le prochain Bilan Carbone® de la DRJSCS NPdC devraient donc montrer une baisse sensible d'émissions de GES, d'autant plus qu'elle projette, à terme, d'acheter un véhicule électrique ou hybride.

Actuellement, une majorité d'agents utilise les transports en commun ou la marche à pieds pour se rendre à la DRJSCS. Ce résultat peut s'expliquer par les informations régulières faites par la DRJSCS (lors des arrivées de nouveaux agents notamment) et par le remboursement aux agents de 50% des titres de transport. La DRJSCS entend développer les communications à ce sujet dans les prochaines années.

En revanche, les visiteurs, notamment pour le site de Carnot, utilisent en grande proportion leur véhicule personnel. La DRJSCS développe les bonnes pratiques en ce sens : les services sont incités à les diriger vers les transports en commun ou à les conseiller d'envoyer leur dossier par courrier. Des dossiers de demande de subvention sont déjà disponibles sur internet. Une voie de réduction des émissions de GES serait le développement des possibilités de remplir les dossiers via internet mais cette piste dépend du Ministère.

3. 4 Déchets

Actuellement, un système de tri du papier est mis en œuvre. La DRJSCS prévoit d'étudier la possibilité de trier également d'autres déchets recyclables tels que les canettes et les bouteilles.

3. 5 Immobilisation

Comme évoqué précédemment, la DRJSCS ne renouvellera pas une partie de ses véhicules de service. En parallèle, elle est signataire de la charte de mutualisation des véhicules sur la métropole lilloise.